

## Dotation d'une carte Ginko billettique gratuite pour votre enfant scolarisé à l'école primaire

Une nouvelle carte billettique, en remplacement de la carte Ginko cartonnée, pour se rendre à l'école maternelle ou élémentaire en transport scolaire.



### Mode d'emploi pour obtenir la carte Ginko Mobilités :

#### 1 Procédez à la commande gratuite de la carte Ginko Mobilités pour votre enfant avant le 15 avril 2025 :



› Rendez-vous sur [www.ginko.voyage](http://www.ginko.voyage) et connectez-vous ou créez votre Espace Perso

- › Accédez à la rubrique « Boutique », puis « Commander une carte Ginko Mobilités » : remplissez le formulaire et insérez une photo de votre enfant
- › Choisissez le mode de livraison « Livraison à domicile »
- › Ajoutez le code de réduction « **PMTCHATEAU54** » pour rendre votre commande gratuite
- › Validez votre commande

Le code de réduction ne fonctionne pas ? N'effectuez pas l'achat de la carte et contactez le Service Clients Ginko au 03 70 27 71 60.

#### 2 Réceptionnez la carte Ginko Mobilités

- › La carte Ginko Mobilité chargée d'un « PASS Primaire » vous sera envoyée directement par voie postale à votre domicile
- › Un tour de cou sécurisé avec support de carte sera fourni aux enfants à bord des véhicules pour accompagner la carte Ginko Mobilités

#### 3 Utilisez la carte Ginko Mobilités à compter du 2 mai 2025

- › Le titre « PASS Primaire » chargé sur la carte est valable jusqu'en CM2. Il sera donc déjà valable pour chaque rentrée de septembre, sans aucune action de rechargement.
- › Le titre est valable **uniquement sur la ligne reliant votre commune à l'école primaire de référence**
- › La carte devra être validée par votre enfant à **chaque montée à bord du bus**
- › En cas de perte, le duplicata sera facturé 4€

Foire aux questions au verso

[www.ginko.voyage](http://www.ginko.voyage)

Appli Ginko Mobilités

03 70 27 71 60

(prix d'un appel local)



Les mobilités de  
Grand Besançon Métropole



## Foire aux questions :

### 1 Comment obtenir la carte Ginko Mobilités ?

La commande de carte doit être faite sur le site Internet Ginko à l'adresse suivante : [www.ginko.voyage](http://www.ginko.voyage) rubrique Boutique puis « Commander une carte Ginko Mobilités ». Les personnes disposant déjà d'un compte Ginko peuvent l'utiliser pour commander la carte Ginko Mobilités chargée d'un PASS Primaire. Pour les personnes ne disposant pas de compte, il convient tout d'abord de créer un « Espace Perso » sur le site Ginko pour pouvoir ensuite commander la carte en ligne. La carte Ginko Mobilités est nominative et une photo est nécessaire pour la création.

### 2 Combien coûte la création d'une carte et l'abonnement PASS Primaire ?

Le coût du transport est pris en charge par Grand Besançon Métropole et reste gratuit pour les familles. Le coût de la carte est également pris en charge par Grand Besançon Métropole. Un code de réduction, indiqué sur le flyer « mode d'emploi » (au recto), doit être utilisé lors de la commande en ligne de la carte.

### 3 Comment récupérer la carte ?

Les cartes sont envoyées directement par courrier à domicile.

### 4 Avec quels accessoires est fournie la carte ?

La carte Ginko Mobilités est équipée d'un tour de cou sécurisé pour permettre aux élèves de valider le plus facilement possible et pour limiter le risque de perte. Ce tour de cou permet également aux élèves d'avoir leur carte avec eux le midi lorsqu'ils laissent leur sac à l'école.

### 5 Pourquoi faut-il que les élèves valident à chaque montée ?

L'objectif est de permettre une acquisition pédagogique du geste de validation de la carte Ginko lors de la montée à bord du véhicule. Les données de validation sont essentielles pour suivre la fréquentation des services. De plus, elles sont également une source d'informations fiables pour les services intervenants en cas d'incident ou d'accident grave.

### 6 Que se passe-t-il si un enfant perd sa carte ou n'a pas sa carte lors du transport ?

Les élèves sont dotés gratuitement de la carte mais le duplicata est payant (4€). En cas de perte, il convient de se rendre à l'Agence Ginko Mobilités ou de commander une nouvelle carte via la boutique en ligne Ginko. En cas d'oubli, les élèves ne seront pas verbalisés et ils seront pris en charge dans tous les cas. Un rappel des consignes d'usage du transport sera fait auprès de la famille en cas de défaut de présentation répété. Seule une absence de réponse de la famille après avertissement par courrier pourrait conduire à l'exclusion temporaire de l'élève en attendant la régularisation de la situation.

### 7 Que se passe-t-il si la carte ne fonctionne plus ?

S'il s'agit d'un défaut technique et non d'un défaut d'entretien, il convient de la rapporter à l'Agence Ginko Mobilités pour échange gratuit. Si la carte a été détériorée, le coût du duplicata sera facturé.

### 8 Quel est le périmètre d'utilisation du PASS Primaire ?

L'abonnement PASS Primaire, chargé sur la carte Ginko Mobilités n'est valable que sur le circuit emprunté par l'élève entre la commune et l'école. Il ne permet pas d'utiliser d'autres lignes Ginko.

### 9 La carte donnée aux élèves de maternelle sera-t-elle utilisable en élémentaire ?

Oui, la durée de validité de la carte (du support) est de 5 ans, mais le « PASS Primaire » est valable 8 ans. La carte donnée aux élèves de maternelle sera donc utilisable jusqu'à la fin du CM2.

### 10 La carte Ginko Mobilités permet-elle de charger d'autres titres en complément du PASS Primaire ?

Oui, il est possible d'y charger un ou plusieurs PASS Voyages et d'utiliser les autocars, bus et tram du réseau Ginko. Attention, la carte Ginko Mobilités est nominative et n'est pas prêteable.

### 11 Comment faire pour recharger la carte pour l'année scolaire suivante ?

Il n'est pas nécessaire de recharger la carte à chaque début d'année scolaire. Le titre présent sur la carte est valable 8 ans à compter de la date de création. Le titre permet d'utiliser uniquement les lignes destinées au transport scolaires des élèves de maternelle et élémentaire.

### 12 La carte donnée aux élèves de CM2 cette année pourra-t-elle être utilisée pour charger un PASS 4/17 ans pour la rentrée prochaine ?

Oui car par défaut, la validité du support est de 5 ans.

### 13 Que faire en cas de problème de ponctualité (ou autre) sur le service de transport ?

En cas de problème récurrent, il convient d'avertir la mairie ou de faire une réclamation via le formulaire de contact disponible sur le site Ginko.

